Bâle et la loi Dodd-Frank

Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate

Mathématiques pour l'économie II Saturday 20th April, 2024

Présentateurs: ABATOUR Driss

GAJJA Nour Eddine

BOUHLALI Abdelfattah

Encadrent: Z. RAZIKI

الكلية متعودة التخصصات - ورزازات +هـ AMSU-1 - ۱-SMST + اهـ اهـ الك۲۰۰۴ او CUTÉ POLYDISCIPLINAIRE DE OUARZAZATE



Contents

- Introduction
- 2 Les Accords de Bâle
- 3 La Loi Dodd-Frank
- Conclusion

Contexte

- □ Les accords de Bâle et la loi Dodd-Frank sont des réglementations financières essentielles.
- □ Ils ont été mis en place pour assurer la **stabilité financière mondiale**.

Objectif de la Présentation

- ☐ Comprendre les **fondements** des accords de Bâle et de la loi Dodd-Frank.
- ☐ Explorer leur **impact** sur le secteur financier.

Les Accords de Bâle

Le Comité de Bâle

- □ Qu'est-ce que le Comité de Bâle ?
 - ☐ Créé en 1974 en Suisse.
 - □ Composition : gouverneurs des banques centrales et représentants des autorités de supervision bancaire de 28 pays et juridictions membres.
 - ☐ Rôle : élaborer des règles bancaires internationales pour assurer la stabilité financière mondiale.

Les Accords de Bâle I

- □ **Bâle I (1988)** : Ratio de solvabilité (ratio « Cooke ») pour assurer la sécurité du marché.
 - ☐ Fixation d'un ratio minimal de fonds propres par rapport aux actifs pondérés par les risques.
 - ☐ Objectif : renforcer la stabilité des banques.

Les Accords de Bâle II

- Bâle II (2004) : Approche par les risques, normes renforcées, surveillance individualisée.
 - ☐ Introduction de trois piliers :
 - 1. Exigences minimales de fonds propres (comme dans Bâle I).
 - Évaluation interne des risques (banques évaluent leurs propres risques).
 - 3. Surveillance prudentielle par les autorités.

Les Accords de Bâle III

- ☐ **Bâle III** : Intégration des réformes, exigences minimales de fonds propres.
 - ☐ Renforcement des exigences de fonds propres (capital de base, capital complémentaire, capital de conservation).
 - ☐ Introduction du ratio de levier (rapport entre le capital de base et l'ensemble des actifs).
 - □ Exigences de liquidité (ratio de liquidité à court terme, ratio de liquidité à long terme).

La Loi Dodd-Frank

Contexte

- Adoptée en 2010 aux États-Unis après la crise financière de 2008.
- Objectif : réguler le secteur financier et prévenir les risques systémiques.

Principales Dispositions

- □ Création de l'Agence de Protection Financière des Consommateurs (CFPB):
 - ☐ Rôle : protéger les consommateurs contre les pratiques financières abusives.
 - Surveillance des produits financiers, des prêts hypothécaires, etc.

Principales Dispositions (suite)

- □ Réforme de la régulation des produits dérivés :
 - ☐ Encadrement plus strict des produits dérivés (ex. : swaps, futures).
 - ☐ Objectif : réduire les risques systémiques liés à ces instruments financiers.

Principales Dispositions (suite)

- □ Renforcement de la supervision des grandes institutions financières :
 - ☐ Création du Conseil de Stabilité Financière (FSOC) pour surveiller les risques systémiques.
 - ☐ Exigences plus strictes pour les grandes banques (tests de résistance, plans de résolution).

Principales Dispositions (suite)

- ☐ Transparence et responsabilité accrues pour les banques
 - Obligation de divulguer plus d'informations sur leurs activités financières.
 - Responsabilité des dirigeants en cas de faillite.

Conclusion

Récapitulation des points clés

- □ Les accords de Bâle et la loi Dodd-Frank sont des réglementations essentielles pour la stabilité financière mondiale.
- ☐ Les Accords de Bâle visent à renforcer la sécurité des banques et à réduire les risques systémiques.
- ☐ La Loi Dodd-Frank a introduit des réformes importantes pour réguler le secteur financier et protéger les consommateurs.

Importance continue des réglementations

- ☐ Les défis financiers évoluent constamment (nouveaux produits, technologies, crises).
- ☐ Les accords de Bâle et la loi Dodd-Frank doivent s'adapter pour maintenir la stabilité financière.
- ☐ La coopération internationale reste essentielle pour une régulation efficace.

الكلية متعددة التخصصات -ورزازات +«PELI» + «X+EXNE+ - L» O»» + FACULTÉ POLYDISCIPLINAIRE DE OUARZAZATE

